

## MÉDICAMENTS

## ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS 2300

*Définition : préparation et administration de médicaments prescrits sur ordonnance ou en vente libre, et évaluation de leur efficacité.*

► **Activités**

- Mettre en place des règles et des procédures dans l'établissement pour une administration précise et sans danger des médicaments.
- Créer et utiliser un environnement qui maximise l'innocuité et l'efficacité de l'administration des médicaments.
- Vérifier la prescription ou l'ordonnance avant l'administration du médicament.
- Prescrire des médicaments ou les recommander selon les limites permises, si nécessaire.
- Vérifier les allergies et les interactions médicamenteuses possibles, ainsi que les contre-indications.
- Noter et tenir compte des allergies connues du patient avant l'administration de chaque médicament.
- S'assurer que les hypnotiques, les narcotiques et les antibiotiques sont renouvelés ou que leur usage est interrompu à leur date de renouvellement.
- Inscrire la date de péremption sur le contenant du médicament.
- Préparer les médicaments avec l'équipement et les techniques appropriés compte tenu de leur mode d'administration.
- Éviter l'administration de médicaments incorrectement étiquetés.
- Éliminer les médicaments non utilisés ou périmés selon les règles de l'établissement.
- Vérifier les signes vitaux et les résultats de laboratoire avant l'administration d'un médicament, si nécessaire.
- Aider le patient à prendre ses médicaments.
- Donner le médicament en utilisant la technique appropriée.
- Suivre les ordonnances, les règles de l'établissement et les procédés en vigueur afin de déterminer la méthode adéquate pour l'administration du médicament.
- Renseigner le patient et sa famille sur les effets thérapeutiques et les effets indésirables du médicament.
- Observer le patient afin de déterminer s'il nécessite la prescription d'un traitement à la demande.
- Évaluer l'effet thérapeutique de la médication sur le patient.
- Surveiller les effets indésirables, la toxicité et les interactions médicamenteuses éventuelles.
- Signer la feuille de contrôle lors du retrait de la pharmacie de narcotiques et d'autres médicaments à usage contrôlé en suivant les règles de l'établissement.
- Vérifier toute ordonnance de médication douteuse auprès du personnel soignant approprié.
- Consigner l'administration des médicaments et la réponse du patient selon les règles de l'établissement.

**Bibliographie**

- Mathewson, M.J. (1986). *Pharmacotherapeutics: A nursing approach*. Philadelphia: F.A. Davis.
- Strome, T., & Howell, T. (1991). How antipsychotics affect the elderly. *American Journal of Nursing*, 91(5), 46-49.
- Weitzel, E.A. (1992). Medication management. In G.M. Bulechek & J.C. McCloskey (Eds.), *Nursing Interventions: Essential Nursing Treatments* (2nd ed.) (pp. 213-220). Philadelphia: W.B. Saunders.